



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

# AVIS PUBLIC

## MODIFICATION DU CALENDRIER DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par la soussignée Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Val-Joli :

**QU'À** la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 septembre 2026, il a été adopté par la résolution 2026-09-09 de modifier le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal.

**Ainsi la séance prévue le lundi 5 octobre aura lieu le mardi 6 octobre 2026.**

L'heure de ces rencontres est identique à l'heure proposée au calendrier, soit 20h00.

**DONNÉ A VAL-JOLI CE 21e jour de septembre 2026.**

**Marie-Céline Corbeil**  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Joli, certifie avoir publié cet avis concernant la modification du calendrier des séances du conseil municipal aux endroits prévus par le conseil en date du 21 septembre 2026.

**DONNÉ A VAL-JOLI CE 21e JOUR DE septembre 2026.**

Marie-Céline Corbeil  
Directrice générale et greffière-trésorière